

Le 01 juin 2024

## Communication importante aux parents et aux élèves de 1<sup>re</sup> année Commune

Madame, Monsieur,  
Chers Parents,  
Chers Elèves,

Nous approchons à grands pas la période des révisions et des bilans de juin 2024 qui clôtureront cette année scolaire.

L'équipe éducative et moi-même souhaitons que tout se déroule dans des conditions optimales afin que l'année scolaire puisse s'achever sur une réussite, liée à l'obtention des meilleurs résultats qui soient, garants d'une future deuxième Commune fructueuse.

Vous trouverez ci-joint :

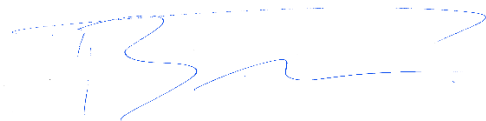
- ✓ **le document récapitulatif concernant l'organisation des bilans de fin de première année et des différents évènements de cette fin d'année scolaire (Document 1)** : dates des révisions et de l'organisation des épreuves écrites<sup>1</sup>, la tenue des documents personnels, les absences à une ou plusieurs épreuves, dates et résultats des délibérations, de remise des bulletins, de la réunion de parents ;
- ✓ **l'horaire des bilans** (envoyé par Konecto et aussi communiqué par les professeurs).

Je vous invite donc à prendre connaissance de ces informations qui seront aussi disponibles sur le site officiel de l'établissement (dans la rubrique « Documents » : voir le bandeau supérieur sur la page d'accueil). <https://www.ar-peruwelz.be/documents/>

Je reste bien sûr à votre entière disposition pour toute explication complémentaire.

Je vous remercie de l'attention que vous consacrerez à ces documents et de votre collaboration et je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, chers Parents, chers Elèves, mes meilleures salutations.

Philippe BEKAERT  
Préfet des Etudes



---

<sup>1</sup> L'organisation de l'épreuve orale de la langue moderne sera notifiée par le professeur responsable au journal de classe (jour et heure de passage).

## Document 1 - Organisation des bilans de juin 2024 et de la fin de l'année scolaire

### 1. Dates des révisions et tests d'évaluation

|           | Révisions et exercices de synthèse   | Bilans                                   |
|-----------|--|--|
| <b>1C</b> | Du vendredi 14 juin au jeudi 20 juin<br>(fin des cours le 20/06 à 11h50 ou 12h40 - selon les horaires) | Du vendredi 21 au mercredi 26 juin 2024. |

### 2. Organisation des épreuves écrites

- ✓ Sauf exception, les bilans se déroulent au moins de **8h15 à 11h50 (H1 à H4)**.
- ✓ **Aucun élève qui se présente aux bilans ne sera autorisé à quitter l'établissement avant la fin programmée de chaque épreuve** et les cours seront suspendus l'après-midi afin de permettre aux élèves de se préparer au mieux pour le bilan du lendemain (**SAUF** pour les élèves internes et si avis contraire des responsables légaux pour les autres élèves auquel cas une surveillance est prévue selon l'horaire habituel).
- ✓ **Je conseille donc aux élèves d'utiliser tout le temps réservé dans l'horaire et rappelle qu'un examen ou bilan se prépare par un travail régulier, gage de réussite, et non pas uniquement la veille de l'épreuve.**

### 3. Absences durant les bilans

- ✓ La participation à tous les bilans est **obligatoire**. **Toute absence, même à une heure de bilan, doit être justifiée** soit par un certificat médical (l'original) soit par une raison que le Chef d'établissement considère comme un cas de force majeure.  
Le certificat médical ou le justificatif pour le cas de force majeure doit être présenté à l'établissement **le jour même avant 16h00** ou le premier jour de l'absence (si absence de plusieurs jours).
- ✓ En cas d'absence non justifiée, l'élève perd la totalité des points attribués à l'épreuve.  
Toute absence à un bilan doit également être signalée avant le début du bilan par téléphone au **+32 69 77 95 50**

### 4. Fraude ou perturbation des épreuves

Le refus de participer à un bilan entraîne la perte totale des points attribués à cette épreuve.

L'indiscipline, toute perturbation de l'épreuve ou (tentative de) fraude entraînent le retrait des points portant sur la partie concernée de l'examen. En cas de récidive,

l'ensemble de l'épreuve peut se solder par un échec généralisé (soumis à l'appréciation du Chef d'établissement).

**Afin de dissiper tout malentendu, il est demandé de couper le GSM et tout autre objet connecté (montre...), et en tout cas de ne pas les avoir à portée de main lors des épreuves !**

## 5. Tenue des documents personnels

- a) Pour toutes les épreuves, les élèves doivent être munis de leur journal de classe et des notes de cours pour le bilan du lendemain.
- b) **Rappel** : tous les travaux, contrôles et bilans remis corrigés par les professeurs doivent bien figurer dans chaque cours correspondant. Les cours (fardes etc.) et les contrôles / bilans, ainsi que le journal de classe, peuvent être réclamés à tout moment. Ils sont tenus à la disposition du Préfet (et de ses délégués) ou de l'inspection.

## 6. Délibérations et affichage des résultats

La délibération aura lieu le vendredi 28 juin dès 8h15.

Si un PIA (en cas d'échecs) doit être établi pour le passage en 2C, l'information sera diffusée vers 16h00 par voie d'affichage à la **rue des Français** (fenêtres de la salle des Professeurs). Les élèves sont priés de se présenter à l'heure prévue.

Attention, plus aucun résultat n'est communiqué nominativement : chaque élève prend connaissance de ses résultats grâce à son **numéro matricule**.

A noter également que des retards dans la communication des résultats sont toujours à craindre en raison de certains cas particuliers traités en délibération.

## 7. Mercredi 03 juillet : remise des bulletins - travaux de vacances éventuels - Rencontre parents-professeurs -élèves

| Remise des bulletins à 11h00  |     |     |     |     |     |     |     |
|---|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| N2  | N3  | N4  | 1   | 4   | N12 | N14 | N16 |
| 1C1   | 1C2 | 1C3 | 1C4 | 1C5 | 1C6 | 1C7 | 1C8 |
| Remise des bulletins par les titulaires - site rue des Français<br>Merci de respecter scrupuleusement l'heure indiquée !<br><b>La présence de tous les élèves est obligatoire !</b> |     |     |     |     |     |     |     |

Rencontre professeurs - parents - élèves et consultation des copies des bilans : jeudi 04 juillet de 15h30 à 19h00 : [présence obligatoire des élèves à qui des travaux de vacances sont prévus !](#)